Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Cette lettre a été rédigée dans le but d'être transmise aux tribunaux et de les désinformer.

Cabinet du Ministre

Paris, le - 4 DEC. 02 - 016487

Madame,

Je n'ai pas refusé plusieurs postes mais un seul pour raisons médicales et cette affectation était discriminatoire par rapport à mon statut.

Par lettre du 30 août 2002, vous avez sollicité du ministre de la défense qu'il retire l'arrêté du 5 février 2002 ayant prononcé votre radiation du corps des attachés de service administratif des services déconcentrés du ministère de la défense à compter du 1er mars 2002.

Lors de l'unique convocation par le personnel, j'ai été très mal traitée. Mon interlocuteur m'a menacée d'expulsion par la gendarmerie. Ma lettre relatant cet incident est restée sans réponse jusqu'à la couverture offerte ici.

Cette mesure est intervenue à la suite de nombreuses tentatives de l'administration pour régler votre situation dans des conditions aussi satisfaisantes que possible. Vous avez toutefois persisté dans votre refus des propositions de postes qui vous ont été présentées à cet effet, en formulant des exigences d'affectation sans rapport avec votre parcours professionnel et votre grade.

Monsieur Marland veut contrôler l'information pour désinformer et manipuler.

De plus, vous avez adressé directement plusieurs correspondances à des agents ayant eu à connaître de votre situation dans le cadre de leurs fonctions en les mettant personnellement en cause, ce qui n'est pas acceptable.

Je ne puis, dans ces conditions, que confirmer la décision déjà intervenue.

J'observe en tout état de cause que, par une requête introduite le 5 avril 2002 devant le tribunal administratif de Paris, vous avez d'ores et déjà sollicité l'annulation de la décision de licenciement vous concernant.

Monsieur Marland statue au pénal.

En conséquence, j'estime qu'il appartient désormais à la juridiction administrative saisie de trancher le litige qui vous oppose au ministère de la défense.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur du cabinet civil et militaire

Philippe MARLAND

Monsieur Marland n'a pas été en mesure de donner la liste des postes refusés
En 1994, le directeur du Centre de Sociologie de la Défense nationale avait accepté de me prendre comme directeur adjoint.

14, rue Saint-Dominique 00450 ARMÉES - Tél. : 01 42 19 30 11 - Fax : 01 47 05 40 91